

Ed. Resp.: A. El Kfibi, Ville de Bruxelles, Hôtel de Ville, Grand-Place, 1000 Bruxelles.

Pentagone Nord



BUREAU DE DÉPÔT BRUXELLES 1

INFORUM

Périodique - Compte rendu - Janvier 2010 - Réunion du 18/11/2009



Intervenants

- Collège: MM El Ktibi et Ceux.
- Habitants: 50 personnes.

Sommaire

- Travaux de voirie : 4
- Place des Martyrs - Rue Neuve : 7
- Notre-Dame-aux-Neiges : 10
- Zone 30 : 13
- Boulevards du centre : 15
- Débat : 17
- Comités : 18

Les Forums de quartier sont un rendez-vous citoyen de la Ville et des habitants. Les échanges sont parfois vifs : les gens viennent exprimer leurs insatisfactions ou leurs critiques. D'autres participent à ces réunions publiques avec la volonté de débattre et de nouer un dialogue constructif sur le développement de leur quartier.

Loin d'esquiver la controverse, la Ville encourage ces moments de discussion. Ils lui permettent d'expliquer ses projets, d'entendre les alternatives proposées par les comités de quartier, de lever des malentendus.

Résoudre tous les problèmes immédiatement n'est évidemment pas possible. L'impatience légitime des habitants doit souvent être tempérée. Car le temps des travaux et de leur planification n'est pas celui de la vie quotidienne.

La Ville s'enrichit de la culture urbaine des habitants qui témoignent ainsi d'un profond attachement à leur espace de vie. La démocratie locale se construit dans ces rencontres. Les Inforums en présentent la synthèse. Ils sont envoyés à l'ensemble des personnes inscrites au service de la Participation.

Les Forums de quartier encouragent une citoyenneté active des Bruxellois. Car Bruxelles est la Ville de tous.

*Ahmed El Ktibi
Échevin de la Participation*



La Ville rénove ou répare en permanence les voiries de son territoire. Divers aménagements ont été réalisés dans le quartier en 2009, d'autres travaux sont planifiés pour 2010 et 2011.

Aménagements de voiries

La rénovation des voiries respecte des consignes précises afin d'offrir aux personnes à mobilité réduite un relatif confort dans leurs déplacements.

Plusieurs rues du quartier ont été réaménagées, totalement ou en partie, durant l'année 2009. Il s'agit des rues du Cyprés, du Grand Hospice, des Six-Jetons, de la Chaufferette, d'Arlon, de Laeken, du Char. Des tronçons des boulevards Berlaymont et Pachéco et des rues du Pont-Neuf et Dansaert ont aussi bénéficié de travaux

Fin 2009, d'autres espaces publics ont fait l'objet d'aménagements ou de réparations : la place du Nouveau Marché-aux-Grains, des rues des Halles, du Marché-aux-Poulets et St-Christophe, ainsi que du quai aux Pierres de Taille. Une étude sur la réfection et le réaménagement des boulevards de Dixmude, d'Ypres et du Canal est aussi en cours.

L'éclairage a été renouvelé dans les rues du Grand Hospice et Marcq, à la Cité du Sureau et quai aux Pierres de Taille.



Des travaux sont programmés rues de l'Association, du Boulet et du Gouvernement Provisoire pour le 1er semestre 2010 et, à cheval entre 2010-2011, place de Louvain, dans les rues de Ligne, de la Banque et de la Montagne de l'Oratoire.

Une étude va être réalisée sur l'éclairage datant des années 70 dans les rues du Damier, aux Choux et de la Blanchisserie. Les interventions sont prévues à la fin 2010 sur base des observations de l'étude. Par contre, l'éclairage de la rue du Canon ne sera pas renou-

gion ne l'a pas suivie et lui a imposé l'utilisation des pavés classiques, réputés caractéristiques du centre de Bruxelles. Du reste, comme le territoire de la Ville compte 1200 rues, il n'est pas possible de tout refaire. La Ville doit pour la rénovation des voiries abitrer des priorités, sachant cependant que certaines rues nécessitent des interventions plus régulières (emplacements officiels, artères très fréquentées).

Concernant le marquages au sol, il faut savoir qu'il en existe deux types. L'un est durable mais coûteux ; l'autre



velé car il a été mis en service en 1993.

De manière générale, tous les pavés ne peuvent être changés en même temps dans le Pentagone. La Ville a demandé de disposer de pavés sciés plus confortables pour les personnes à mobilité réduite et les cyclistes mais la Ré-

est moins cher mais s'efface assez rapidement. Pour des raisons budgétaires, l'ensemble des marquages sera rafraîchi sur le territoire de la Ville de Bruxelles puis on procédera à celui des nouvelles voiries, selon la méthode durable.

Place des Martyrs – Rue Neuve et rues avoisinentes

Le département de l'Urbanisme a travaillé sur la réfection de la place des Martyrs et le dossier est actuellement au cabinet de l'échevin compétent. L'introduction des plans de la demande de permis a avancé et un accord de principe sera donné par le Collège en cette fin d'année 2009.



a Ville espère inscrire la rénovation de la place en 2011 ou 2012 et intégrer le projet à celui de la zone confort, qui vise à mettre en piétonnier plusieurs rues dans le périmètre de la Grand-Place. La Région Bruxelloise vient de délivrer le permis et des fonds seront donc dégagés en 2010 pour la réalisation du piétonnier. Il serait dès lors cohérent de rénover la place des Martyrs. L'objectif sera de la rendre plus attractive en tenant compte de sa spécificité historique. Cela signifie le remplacement du pavage, la mise en valeur de son coeur par rapport au pourtour, la suppression des bornes en pierre bleue et des chaînes.

Plusieurs personnes ont souligné le mauvais état de la rue Neuve au ministre régional du Commerce, Benoît Cerexhe : les dalles sont déchaussées et couvertes de chewing-gums, les luminaires sont tordus et ne fonctionnent plus. Il y règne un sentiment d'insécurité. Cette rue a été refaite récemment mais de nouveaux travaux, qui ne nécessitent pas l'obtention d'un permis, pourraient être engagés. Il semble possible de bénéficier d'un budget de la Région ou de Beliris. En outre, il est à noter que 80 nouveaux





Ce serait une attraction touristique d'autant que le musée de la BD n'est pas très loin.

Le département des Travaux de Voiries sera averti des problèmes d'éclairage de la rue Saint-Michel. La Ville note aussi les remarques concernant la rue du Damier, où des automobilistes roulent à vive allure le matin et le soir, et les propositions d'élargir les trottoirs de façon à sécuriser les piétons et ralentir les voitures.

Les potelets électriques entre la rue de Malines et la rue Neuve sont cassés et ont été remplacés il y a deux ans par des blocs en béton. Cela ne donne certes pas une belle image de Bruxelles aux touristes qui logent dans les hôtels avoisinants. Mais la Ville n'a plus de potelets en réserve et les blocs, installés à la demande des habitants, sont une solution provisoire dans l'attente d'un aménagement durable. La Ville cherche à investir dans de nouveaux potelets plus solides et plus facilement utilisables car munis d'un système de cartes magnétiques.



logements sont prévus au-dessus de l'ancien Sarma. Ce projet permettra de réhabiliter plusieurs étages vides.

L'Inno perd, dit-on, des clients et l'assemblée pointe le manque d'aménagements à l'arrière de la rue Neuve comme explication de ce fait. Le profil des clients de l'espace multimarques contrasterait en effet avec l'état peu attrayant des rues avoisinantes. Des habitants signalent que si le mur du parking de la rue aux Choux a été partiellement rénové, le bas est toujours délabré. Ils proposent de mettre de la verdure ou de placer une fresque de bande dessinée.



Quartier Notre-Dame- aux-Neiges



Plusieurs problèmes sont signalés par les habitants dans le quartier : sécurité, mobilité, cohérence des aménagements.



Il y a eu plusieurs agressions et une tentative de viol à la sortie du métro Madou, au coin du boulevard Bischoffsheim et de la rue des Cultes. Malgré les petits travaux de rénovation effectués par la STIB (renouvellement de la peinture dans le tunnel...), il règne un sentiment d'insécurité et cet endroit manque de lumière. La Ville rappelle que SIBELGA est compétent pour installer de nouveaux éclairages. Elle transmettra les remarques.

Les aménagements prévus dans les rues de l'Association et du Gouverne-

ment Provisoire sont appréciés des habitants mais la Ville ne peut-elle pas prévoir un plan de 5 ans pour l'ensemble du quartier avec le réaménagement des autres rues, étant donné qu'il y a des problèmes un peu partout dans le quartier ?

Un gros cube de promotion pour Atrium, structure de soutien de rues commerçantes au niveau de la Région, placé au milieu d'un trottoir contraignait les piétons à descendre sur la rue du Congrès empruntée par les bus. Toute publicité culturelle temporaire (moins de



3 mois) ne requiert aucun permis pour son installation dans l'espace public. C'est ainsi que ce cube a pu être placé pendant deux mois de septembre à novembre 2009 et ne devrait plus gêner le passage.

La terrasse du café le Titanic occuperait une grande partie du trottoir, obligeant les piétons à descendre sur la chaussée. Il y a en outre une école à proximité. Après vérification par la Ville, il s'avère que cet établissement a l'autorisation d'exploiter une terrasse de 1,30 mètres, largeur qui ne gêne pas le passage des piétons. La Ville restera cependant vigilante à ce sujet.

Rue du Gouvernement Provisoire, il y a aussi un endroit périlleux : une personne mal voyante aurait été contrainte de changer d'itinéraire afin d'effectuer son chemin en toute sécurité.

Des habitants demandent plus de marquages au sol, que ce soit pour indiquer la zone 30 ou des passages piétonniers. Une intervenante estime en outre que certains endroits nécessitent des passages marqués car ils restent dangereux malgré la zone 30 qui, juge-t-elle, n'est pas vraiment effective. Etant donné que le quartier de Notre-Dame-aux-Neiges est une porte d'entrée dans le Pentagone et que beaucoup de véhicules y transitent, un indicateur de vitesse serait également nécessaire. On a enregistré un décès, plusieurs incidents et des menaces d'automobilistes contre des habitants du quartier, « trop lents » à leur goût.



Quartiers zone 30 sur tout le Pentagone

Le Collège a voté en mai 2009 la mise en zone 30 de la totalité du Pentagone.

La zone 30 est effective depuis 2004 dans différents quartiers de Bruxelles (sauf rue du Congrès, Notre-Dame aux Neiges, où la tolérance est de 50 km/h). La mise en place a pris du retard mais elle devrait bientôt s'appliquer : le cabinet de l'Urbanisme suit de près le dossier. Le bureau Agora est chargé de gérer l'ensemble du dossier. Cela suppose un travail de concertation avec la STIB et sur la communication extérieure : avertir les automobilistes qu'ils pénètrent dans un périmètre spécifique. Vers avril ou mai 2010, des réunions de concertation auront lieu au sujet de la zone 30. Selon un habitant, les boulevards centraux sont de véritables autoroutes qui doivent absolument être réaménagés car ils ne sont en aucun cas compatibles avec une zone 30 et les panneaux seuls ne ralentiront pas les voitures.



Un habitant rappelle que pendant un débat électoral dans la précédente législature, tous les responsables politiques présents s'étaient engagés devant 200 personnes à réduire de 50% la circulation dans le Pentagone. Qu'en est-il concrètement ? Est-ce que la politique de la Ville a toujours comme objectif une réduction du trafic ? Est-ce que des solutions « zones 30 » globales ou des politiques un peu plus audacieuses de zone 30 aux entrées du Pentagone ont été envisagées ? Pourquoi renvoyer les décisions à de nouvelles études sur cette

problématique ? C'est une condition essentielle du développement commercial, résidentiel et culturel du Pentagone. C'est également un objectif environnemental non négligeable. C'est une politique peu populaire, difficile et qui



demande du courage : un élu qui prend ce genre de décisions risque de perdre son mandat mais seule une politique volontariste empêchera la Ville de sombrer dans l'immobilisme. Quels sont les objectifs de la Ville à ce sujet ? La Ville peut-elle prendre des mesures fortes sans tomber dans le consensus ?

Il n'est pas évident de prendre des mesures fortes : la moindre décision entraîne des réclamations d'impétrants dont la Ville doit tenir compte. Il n'est pas non plus facile d'intervenir à chaque endroit et directement. Il y a par ailleurs des arbitrages à opérer et établir des priorités comme par exemple Nederover-Heembeek ou Haren dont certains quartiers n'ont toujours pas de trottoirs ou d'égouts.

A black and white photograph of a city street. On the left, there are multi-story buildings with windows. In the center, a road with a white dashed line runs towards the background. On the right, a large truck is partially visible. The overall scene is an urban environment.

Boulevards du centre, place De Brouckère

Les boulevards du centre restent une priorité pour le collège. Les dossiers sont suivis de très près et les permis pourraient être attribués très rapidement mais il faut obtenir les financements.

Si les financements ne sont pas repris dans les budgets de Beliris (accord de coopération entre l'État Fédéral et la Région Bruxelloise), les réaménagements seront différés. Une discussion a donc été engagée entre la Ville, la Région et l'Etat fédéral afin d'étudier la possibilité de libérer un budget ; plus vite ce budget sera obtenu, plus vite le permis sera délivré. Des engagements ont toutefois déjà été pris auprès des associations cyclistes : les marquages seront définitifs et réduiront les boulevards à deux fois une bande avec une piste cyclable.

Concernant le réaménagement de la place De Brouckere, la Ville s'orienterait plutôt vers un concours. Un habitant pense que c'est dans l'intérêt de la Ville car cette place est l'image de Bruxelles en tant que ville internationale. Il s'agit de réaliser un projet marquant .



Débat

Il n'y a pas de réaménagement prévu rue des Hirondelles mais les habitants soulèvent un problème récurrent: les trottoirs sont très étroits (50 cm) et dès qu'un piéton passe ou que les poubelles sont sorties, il n'est plus possible de se

croiser. Parallèlement à ce problème, une bande de stationnement illégale a été créée, empêchant, en cas d'intervention, le passage des pompiers. Une solution serait d'élargir les trottoirs ; cela offrirait plus de confort aux piétons et empêcherait les véhicules de se garer. En outre, l'accès des services de secours serait mieux garanti.

Un habitant interroge le bien fondé de la rénovation « façade à façade » : entre tout refaire et ne rien faire, le juste milieu ne consisterait-il pas dans l'entretien continu ?

Il y a de nombreux grands événements, comme le Jazz Marathon, les Plaisirs d'Hiver..., qui exposent la ville et ses quartiers à une pression automobile considérable. Si la situation reste supportable, on constate néanmoins une absence d'initiatives vis-à-vis du public qui fréquente ce type d'événements : des navettes pourraient être organisées et des campagnes pourraient être menées afin d'encourager les automobilistes à laisser leurs véhicules hors de la Région. Cela réduirait la circulation ainsi que le parking sauvage.



Annexe

Liste des comités du Pentagone inscrits à la Maison de la Participation.

Si vous connaissez un comité absent de cette liste vous nous aiderez en le signalant. Merci d'avance.

>> COMITÉ "REMPART DES MOINES" (F) - M. FRANÇOIS DUPONT - RUE DE LA POUDRIÈRE 60, 1000 BRUXELLES - TEL. 02 512 90 22 - FAX. 02 512 32 86.

>> COMITÉ "RUE DE LA CASERNE" (F) - RUE DE LA CASERNE 65, 1000 BRUXELLES.

>> COMITÉ "SAMARITAINE" - ASBL (F) - MME HÉLÈNE DELCOURT - RUE DE LA SAMARITAINE 41/6, 1000 BXL - DCOMITE1@YUCOM.BE - TEL. 02 513 06 26.

>> COMITÉ "SENNE" (F) - RUE DE LA SENNE 1, 1000 BRUXELLES - TEL. 02 502 53 62.

>> COMITÉ "SENNE/ZENNE" (NF) - MME DANIÈLE BRULEIN (PRÉSIDENTE) - RUE DU GRAND SERMENT 22, 1000 BRUXELLES - TEL. 02 509 81 65.

>> COMITÉ "ST GÉRY" (F) - M. PIERRE DELHEZ - RUE DE LA GRANDE ÎLE 15, 1000 BXL - TEL. 02 502 42 42 - FAX. 02 204 15 19.

>> COMITÉ "VIVRE À LA QUERELLE" (F) - M. ALI ADKHI - RUE DU LAVOIR 29, 1000 BRUXELLES.

>> COMITÉ "WAPPERS" (F) - M. JEAN - PIERRE MARTIN - RUE WAPPERS 11, 1000 BXL - TEL. 02 734 67 81 - FAX. 02 778 68 12.

>> COMITÉ DE DÉFENSE DES HABITANTS DE BXL - CENTRE (NF) - M. MME DOEMPKÉ - RUE DU BÉGUINAGE 23, 1000 BXL - TEL. 02 217 93 42 - BMD@BELGACOM.NET.

>> COMITÉ DE QUARTIER "RUYSBROECK - SABLON" (F) - MEV. CHRISTIANE LOGIE (PRÉSI-

DENTE) - RUE DE RUYSBROECK 80, 1000 BXL.

>> COMITÉ DE QUARTIER ROYAL - SABLON - KONINGSWIJK - ZAVELCOMITÉ VZW (NF) - M. MAURICE MASSANGE DE COLLOMBS (PRÉSIDENT) - RUE THÉRÉSIENNE 19/2, 1000 BRUXELLES - TEL. 02/503 17 98 - FAX. 02/503 17 98.

>> COMITÉ GÉNÉRAL D'ACTION DES MAROLLES (F) - MME BERNADETTE VAN ZUYLEN - RUE DE LA PRÉVOYANCE 56, 1000 BRUXELLES - CGAMAROLLES@SKYNET.BE - TEL. 02 511 54 68 - FAX. 02 511 88 31.

>> COMITÉ GRAND FRÈRE (F) - M. EL SIALITI - RUE DES TANNEURS 142, 1000 BRUXELLES - TEL. 075 69 97 29.

>> COMITÉ N.D.-AUX-NEIGES-ROYALE - O.L.V. - TER SNEEUWVIJK (NF) - MME THI - THUC - TRINH NGUYEN - RUE DE L'ASSOCIATION 43, 1000 BRUXELLES - TEL. 0473207171.

>> CONS. CONSULT. LOCATAIRES - REMP. DES MOINES (F) - RUE DU REMPART DES MOINES 135/10, 1000 BRUXELLES - TEL. 02 511 97 52.

>> DE MARKTEN - BELANGENBEHARTIGING (N) - MEV. NORA DE KEMPENEER - OUDE GRAANMARKT 5, 1000 BRUSSEL - TEL. 02 512 34 25 - FAX. 02 513 91 32
NORA.DE.KEMPENEER@DEMARKTEN.BE.

>> ESPACE CITOYEN MAROLLIEN ASBL (F) - M. JACQUES JOCKIR (PRÉSIDENT) - PL. DU JEU DE BALLE 71, 1000 BXL - TEL. 02 512 34 25 - FAX. 02 513 91 32

JACQUES.JOCKIR@CONTACTOFFICE.NET.

>> LIGUE DES FAMILLES - BXL - VILLE (F) - RUE DU ROULEAU 1, 1000 BRUXELLES.

>> MINI - ANNEESSENS ASBL (F) - MME AMAL ZOUAOUI - RUE D'ANDERLECHT 66, 1000 BRUXELLES - MINI - ANNEESSENS@EASYNET.BE.

>> **PUERTO (N) - VARKENSMARKT 23, 1000 BRUSSEL - PUERTO@ARCHIPEL.BE.**

>> **PARC D'EGMOND ASBL (NF) - M. GEOFFROY COOMANS DE BRACHENE - RUE AUX LAINES 13, 1000 BXL - TEL. 02 512 34 25 - FAX. 02 513 91 32-GEOFFROY@COOMANS.ORG**

>> **POINT INFO MAROLLES (F) - M. MATHIEU LE CLEF - RUE DE LA PHILANTHROPIE 2 A, 1000 BRUXELLES - PIM@SIEP.BE - TEL. 02 5138112.**

>> **QUARTIER DE LA SENNE (F) - M. RENÉ LE MORVAN - RUE ANNEESSENS 3, 1000 BXL.**

>> **QUARTIER DES ARTS ASBL - VZW KUNSTWIJK (NF) - MME ANNE DE SAN - RUE DE LA PÉPINIÈRE 20, 1000 BRUXELLES - QA.KUNSTWIJK@TISCALI.BE - TEL. 02 512 05 39.**

>> **SABLON - ZAVEL ARTS ET COMMERCE KUNST EN HANDEL (NF) - M. MARC - HENRI JASPAR - COSTERMANS (PRÉSIDENT) - PL. DU GRAND SABLON 5, 1000 BRUXELLES - MARC@COSTERMANS - ANTIQUES.COM - TEL. 02 512 21 33 - FAX. 02 511 88 56.**

>> **SAMENLEVINGSOPBOUW - BRUSSEL VZW (N) - MEV. GWENDOLINE DAEMS - MARCQSTRAAT 17, 1000 BRUSSEL - GWENDOLINE.DAEMS@SAMENLEVINGSOPBOUW.BE - TEL. 02 223 78 30 - FAX. 02 502 58 08.**

>> **SAMENLEVINGSOPBOUW ANNEESSENS (NF) - MEV. SARA VANHOYLAND - ANNEESSENSPLEIN 13, 1000 BRUSSEL - SARA.VANHOYLAND@SAMENLEVINGSOPBOUW.BE - TEL. 02 512 69 85 - FAX. 02 503 44 31.**

>> **ST - GÉRY (F) - J. HOUBEN - RUE DU PONT DE LA CARPE 2/6, 1000 BRUXELLES - INFO@ST - GERY.BE - TEL. 0495 500722.**

>> **VIVRE AU QUARTIER SAINT - JACQUES (F) - M. THÉO LINDER - RUE DU MARCHÉ AU CHARBON 118, 1000 BRUXELLES.**





La Maison de la Participation relaie vos observations, questions, plaintes auprès des services compétents de la Ville de Bruxelles.

02 279 21 32 - org.particip@brucity.be

Si vos coordonnées d'envoi (voir étiquette) sont erronées, contactez-nous pour les corriger.

Pour recevoir nos comptes rendus et d'autres informations plus facilement, envoyez-nous un e-mail.

Maison de la Participation. Bd Ansapach 13 - 1000 Bruxelles - www.brucity.be